



Elu-e-s régionaux Europe Écologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 19 décembre 2013

Budget régional 2014

Intervention de Guillaume Cros

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Naturellement, je vais initier mes propos en rendant hommage à Nelson Mandela. C'est avec un profond respect que je salue au nom des élus de mon groupe ses combats. A l'heure où les replis sur soi partout s'intensifient, et où la démocratie parfois vacille, nous devons continuer à porter son message de paix, de justice, de tolérance et d'humanisme.

J'en viens maintenant aux débats qui nous concernent aujourd'hui en disant que cette année encore, nous avons élaboré un budget primitif dans l'incertitude, l'attente et l'expectative.

D'abord, l'attente de la réforme des collectivités territoriales. Je ne reviendrai pas sur la position de notre groupe sur la question mais je voulais exprimer notre sentiment actuel, le sentiment de rester sur notre faim et surtout le regret que rien n'aura changé durant notre mandature. Le deuxième volet de ce qu'il ne faut plus appelé acte III de la décentralisation portera sur les compétences des régions et des départements et sera présenté au Parlement en avril 2014.

L'attente aussi. Attente d'une réforme en profondeur de la fiscalité au moment où le premier ministre Jean-Marc Ayrault promet « une mise à plat de la fiscalité ». Souhaitons qu'elle arrive vite, espérons qu'il n'est pas trop tard.

Cet agenda vient nous confirmer que les Régions resteront jusqu'à la fin de ce mandat sans fiscalité propre ni évolutive et j'en ai bien peur sans réelle clarification opérationnelle des compétences. Nous ne pouvons que le regretter et je sais que c'est un regret qui est partagé bien au delà des rangs de mon groupe politique.

Nous attendions l'aboutissement de la décentralisation en France, ce ne sera pas pour cette fois. Pourtant toutes les conditions étaient réunies pour mettre en place une décentralisation qui rapproche les citoyens des décisions politiques, une organisation institutionnelle qui répond aux urgences démocratiques et rend plus efficace les politiques publiques...

C'est dommage. Les écologistes restent persuadés que la Région est le bon échelon de l'action publique. Le trait d'union entre l'Europe et l'intercommunalité. Voilà le schéma souhaitable que nous défendons, mais le conservatisme de l'Etat-Nation et les potentats départementaux résistent et empêchent les réformes courageuses et de grandes ampleurs qui s'imposent. Les écologistes continueront à plaider pour cette organisation car nous sommes convaincus qu'elle seule pourra répondre aux défis du siècle à venir tout en résistant aux visions simplistes des extrémistes de tous poils qui exploitent les dérives actuelles.

L'Association des Régions de France, qui a un discours finalement assez proche de celui des écolos, plutôt fédéraliste et régionaliste, voit encore des lueurs d'espoir et le Président Rousset a salué un discours « très audacieux » du premier Ministre prononcé le vendredi 13 décembre à l'occasion de la signature du pacte d'avenir pour la Bretagne. Il a dit vouloir transférer de nouvelles compétences aux régions. Il a dit vouloir rendre les schémas élaborés par les régions prescriptifs. Je le dis en passant : nous défendons cette posture depuis des années, mais l'ARF n'a trop souvent que trouvé les groupes des députés et sénateurs écologistes pour défendre ses propositions d'amendements dans le premier volet de la loi de décentralisation.

Intervention de Elie Brugarolas

Je préfère aujourd'hui rester prudent aux effets d'annonce, j'attends le mois d'avril et surtout de connaître la traduction concrète de la remise à plat de la fiscalité. Vous l'aurez compris, la façon dont se passent les choses appelle aujourd'hui à la prudence mais c'est aussi pour nous une vraie déception avec un sentiment amer d'occasion ratée.

Cela n'empêche, la région Midi-Pyrénées continue à suivre son chemin. Malgré les difficultés budgétaires, nous arrivons à assumer les grandes priorités régionales – et je le dis sincèrement : notre majorité fait son travail. Je ne vous dis pas non plus que si nous étions majoritaires dans la majorité nous piloterions le budget primitif exactement comme le fait le Président. Par exemple, nous devons nous exprimer sur le rapport 12.03 et les avances 2014 aux opérateurs et organismes régionaux. Et bien je pense qu'il n'est pas judicieux d'appliquer des règles de toise budgétaire à hauteur de 5% sur les crédits de fonctionnement de ces structures et plus largement de l'ensemble des structures que nous finançons. Je m'étais longuement attardé sur cette question l'an passé dans mon intervention et regrette de ne pas avoir été entendu sur ce point. Parfois participer au fonctionnement est un vrai investissement. Je dois aussi regretter que nous n'anticipions pas assez les crises énergétique et climatique ou l'impact de nos activités sur la santé en étant plus exigeants vis à vis de l'agriculture productiviste ou en n'« ecocadrant » pas plus nos aides à certaines entreprises. En fait, un budget écolo mettrait la transition écologique au coeur des politiques régionales, de toutes les politiques régionales.

Il n'empêche que nous pouvons nous féliciter du travail accompli depuis un peu plus de trois ans. Je crois pouvoir dire que notre majorité a su faire face et construire des politiques publiques qui répondent, même si c'est parfois partiellement, aux enjeux et ce dans un contexte difficile de crise économique, sociale et écologique. Finalement, nous avons réussi à diffuser un langage et des objectifs : tout le monde parle aujourd'hui de transition écologique. Tant mieux. Et cela est palpable dans ce budget primitif pour 2014, le groupe des élus écologistes a le sentiment d'avoir été entendu. Nous sommes satisfaits que soient intégrés plusieurs projets que nous défendons avec vous depuis le début de notre mandat. C'est le cas dans le domaine de la transition énergétique ou de la formation professionnelle par exemple. C'est le cas aussi pour la mise en place du plan protéine régional ou encore la place grandissante de l'Economie Sociale et Solidaire. Je ne vais pas m'étendre, mes collègues y reviendront plus en détail.

D'ailleurs, vous apprécierez notre adhésion à ce budget 2013 au travers d'un bon indicateur : le nombre réduit d'amendements budgétaires déposés par notre groupe. D'ailleurs Monsieur Thouroude, j'ai le regret de vous dire que nous ne faisons pas tanguer la majorité régionale comme vous pouvez le laisser croire dans la presse locale tarnaise, et même bien au contraire nous nous efforçons de prendre toute notre place, celle que nous ont donné les midi-pyrénéennes et les midi-pyrénéens en mars 2010, pour maintenir l'équilibre.

Nous ne nous taisons pas, n'en déplaise à certains, nous continuerons jusqu'à la fin de notre mandat à défendre nos convictions dans un esprit de responsabilité, d'exigence et de loyauté.

Je vous remercie.

La mise en œuvre chaotique de la réforme de la fiscalité locale de 2010, notamment la suppression de la taxe professionnelle, a privé les régions de tout pouvoir de taux.

Notre région est désormais dépendante soit d'une fiscalité dont les taux sont fixés nationalement, soit de dotations de l'Etat.

La seule marge de manœuvre laissée aux Régions est la fixation du tarif de carte grise.

Par ailleurs nous n'avons pas encore tous les éléments budgétaires découlant de la réforme de la formation professionnelle. Nous anticipons qu'il n'y aura pas d'impact pour l'année qui vient, mais qui sait ? Ce qui est sûr nous aurons 12 Me en moins pour financer les primes des maîtres d'apprentissage. Enfin la perte cumulée liée aux transferts de compétences s'élève à plus de 200 M€.

L'Etat se débrouille avec des péréquations et des compensations pour que nous ayons depuis 3 ans des recettes équivalentes, enfin cette année un petit peu moins que l'an passé afin de prendre en compte de la participation des collectivités territoriales à la réduction des déficits de l'Etat.

Notons que les deux institutions politiques les plus jeunes, les Régions et l'Union Européenne sont traitées à la même enseigne, aucune autonomie fiscale. Dans les deux cas nous souhaiterions une fiscalité spécifique qui redonne une dynamique des recettes.

Nous sommes très inquiets quant à l'avenir. Il a fallu qu'un mouvement populiste poujadiste se mette en action pour que le gouvernement renonce à l'écotaxe et promette une réforme fiscale. La réforme fiscale devait être réalisée dans la mandature, nous verrons si ce gouvernement ne se dérobera pas et si les lobbies seront contenus. Car en fait l'écotaxe, était une opportunité écologique et économique.

En annonçant la suspension de la taxe poids lourds sur tout le territoire français, le gouvernement a fait le choix de reporter la modernisation impérieuse de l'offre de transport et de sacrifier – une nouvelle fois – l'emploi et la protection de l'environnement.

Mesure phare du Grenelle de l'Environnement, l'instauration de l'écotaxe vise à inciter les entreprises à utiliser, pour le transport de marchandises, des modes moins polluants comme le fret ferroviaire ou fluvial, et à favoriser les circuits courts.

Bien que la France se soit engagée à réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, nous constatons un nouveau recul du gouvernement en matière de développement durable et de politiques environnementales.

C'est un nouveau coup d'arrêt porté à la fiscalité écologique. En juillet 2013, lors de la remise du rapport Duron au gouvernement, l'Association des Régions de France avait émis le souhait que le produit de la taxe poids lourds (environ 780 millions d'euro chaque année) soit reversé directement aux régions. La suspension de cette taxe constitue donc une nouvelle opportunité perdue. Le principe même de cette taxe poids lourds ne détruit pas l'économie locale ; elle l'encourage en pénalisant les transports longs et en permettant de financer des alternatives au tout routier. Elle a d'ailleurs été instaurée avec succès dans 5 pays européens!

Ce manque de courage politique ne présage rien de bon ni pour la conférence sur le Climat, à Paris, en 2015, ni pour la réforme fiscale que nous souhaitons.

Nous souhaitons comme cela fut signé entre écologistes et socialistes, je le rappelle à nos amis socialistes, une fiscalité plus juste, une CSG progressive, la mise en place de la contribution climat énergie, un bonus malus sur la taxe d'aménagement pour préserver les terres agricoles et la biodiversité. La France est avant dernière en Europe juste avant l'Espagne sur la fiscalité environnementale. La nouvelle fiscalité devrait allier justice sociale, respect de l'environnement, développement de l'emploi et aussi permettre un accompagnement pour les ménages modestes dans la transition écologique, La transition écologique n'est pas un fardeau, c'est une opportunité, c'est notre engagement commun.

Intervention de François Simon

La transition énergétique est une priorité écologique et sociale pour notre planète. Nous savons tous, et le scénario Négawatt le confirme, que des facteurs essentiels de la transition énergétique sont la sobriété et les économies d'énergie.

Celles-ci doivent être réalisées dans trois secteurs, l'habitat, les transports, l'entreprise. Mais nous savons aussi que plus de 40% des gains énergétiques se feront par la réhabilitation énergétique des logements, en particulier dans le bâti existant, car le taux de renouvellement de construction n'est nationalement que de 1% par an.

La région a d'ores et déjà agi en ce sens en mettant en place plusieurs dispositifs :

- Un plan d'efficacité énergétique pour l'ensemble des lycées de la région dans le cadre du Plan Pluriannuel des travaux, associé à une démarche d'économie en volumes des flux d'énergie,
- Un partenariat avec l'USH, la CDC et l'ADEME pour les logements sociaux face à la précarité énergétique
- La mise en place d'un écochèque pour les particuliers, cumulable avec d'autres dispositifs de l'ANAH ou d'autres collectivités,
- L'aide aux communes pour la réhabilitation énergétique de bâtiments communaux.

L'effort est conséquent mais ne touchait pas l'ensemble des logements, individuels ou copropriétés, en particulier ceux construits avant 1980.

La volonté affirmée de notre région de maintenir un écochèque attractif pour les plus démunis et la mise en place d'un partenariat avec le système bancaire, garantissant ainsi une garantie d'emprunt et des taux préférentiels, permettra à notre région d'être moteur sur la réhabilitation énergétique. Nous nous félicitons de cette orientation, que nous avons toujours défendue, en particulier lorsque nous proposons un système de tiers financement. L'option retenue utilise une autre voie, un autre outil mais l'essentiel est bien une nouvelle avancée pour la transition énergétique et la démarche de sobriété rendue possible. Dans tous les cas, il faut considérer le gain énergétique, écologique et financier au niveau collectif et non pas seulement individuel.

Ainsi, nous créerons une très forte dynamique dans notre région, permettant une réhabilitation énergétique, une démarche sociale importante, un moteur essentiel de créations d'emploi, une synergie entre les différentes collectivités et l'Etat.

Intervention de Annie Bonnefont

2014 devrait voir l'arrivée d'une nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Dans le cadre de la préparation de cette loi, les partenaires sociaux ont trouvé ce 14 décembre un accord national interprofessionnel (ANI) soumis maintenant à la signature des représentants des organisations patronales et syndicales,

Après sa signature, l'accord trouvera sa traduction dans un projet de loi pour entrer en vigueur le plus rapidement possible. Il sera présenté au conseil des ministres dès le 22 janvier prochain et bien sûr sera ensuite examiné au parlement pour en permettre l'application.

Ce texte jette les bases d'une réforme en profondeur du paysage de la formation professionnelle dans notre pays. Parmi les avancées majeures de ce texte il y a la mise en place d'un CPF (Compte Personnel de Formation), la simplification et l'allègement des contraintes pour les entreprises dans la mise en œuvre de la formation et une clarification du financement de celle-ci.

Mais, la volonté essentielle reste l'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi et les salariés les plus fragiles car les moins qualifiés et pour cela la priorité est mise sur le financement des actions qualifiantes ou favorisant l'acquisition du socle de connaissances et de compétences,

Pour ce qui nous concerne en Midi Pyrénées, grâce au service public de formation que nous avons mis en place en 2013 et aux parcours diplômant qui allient remise à niveau et formation qualifiante, nous sommes en ordre de marche pour répondre à cette demande sociale et aux préconisations qui se profilent au travers de cette future loi. Il reste maintenant à amplifier la portée de nos politiques en abondant la ligne du PRFP afin de permettre à un plus grand nombre de demandeurs d'emploi de notre région d'accéder à la qualification, car somme toute c'est la qualification qui reste le meilleur moyen de lutte contre le chômage. Cet effort devant être bien entendu mené en cohérence avec les politiques que nous mettons en place au niveau du développement durable, du développement économique afin d'amplifier les débouchés autour des métiers dits «verts», liés à la rénovation énergétique, aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

Intervention de François Calvet

Monsieur le Président, chers collègues,

Mon collègue Guillaume Cros disait au sujet de la réforme territoriale que nous étions dans l'expectative. Je crains qu'il en soit de même au sujet de la question agricole, car nous attendons toujours les derniers arbitrages pour la future PAC, ainsi que le contenu de la prochaine loi d'orientation agricole.

Mais aujourd'hui, en construisant notre budget, nous ne pouvons pas attendre et nous devons avoir un objectif clair : le soutien d'une agriculture paysanne, favorisant l'agriculture biologique et de qualité, le développement des circuits courts, et le maintien d'actifs nombreux dans nos communes.

Nous n'avons plus besoin de discours politiques. Les échecs du modèle agricole sont patents, nous les observons quotidiennement, malheureusement, dans nos communes rurales,

- moins de paysans, « mal-être » parfois à vivre ce métier
- artificialisation des sols ici, ou déprises et enfrichement là, crise du pastoralisme dans nos montagnes, monoculture, agrandissement, pollution destruction paysagère, ailleurs.
- Atteinte à la biodiversité, je pense particulièrement aux effondrements des colonies d'abeilles
- Enfin la crise du système agro-alimentaire breton constitue la preuve irréfutable que nous ne pouvons plus soutenir une agriculture productiviste.

Aujourd'hui, je vais être critique, à nouveau, au nom des élus écologistes, en regrettant que la Région Midi-Pyrénées continue encore, d'accompagner trop fortement une agriculture de filière, intensive et toujours promue par le syndicat agricole majoritaire .

Et attention ! Quand je dis ça, je ne rentre pas dans une polémique syndicale.

Je dis juste qu'il faut aujourd'hui aussi voir l'agriculture du côté des consommateurs, qui ne supportent plus les scandales alimentaires, qui veulent manger des produits de qualité et sans aucun OGM.

Je me mets aussi du côté de nos collègues élus des communes rurales qui animent nos territoires.

Je me mets aussi du côté des jeunes qui veulent s'installer paysans, dont la majorité va s'installer dans un contexte hors cadre familial. Et qu'est-ce qui fait rêver ces jeunes que nous avons souvent formés ? Ce n'est certainement pas des exploitations agricoles gigantesques et polluantes, qui atteignent des niveaux de capitalisation tels, que personne ne peut les reprendre.

Nous devons donc envoyer un signal fort.

Bien sûr, nous avons déjà commencé !

Notamment grâce à l'augmentation des crédits dédiés au plan protéine régional ainsi qu'aux investissements liés aux exploitations en Agriculture Biologique.

Notamment par notre plan transmission/installation qui comporte mesures adaptées pour aider les jeunes à s'installer et à développer des circuits économiques durables. Nous nous félicitons qu'aujourd'hui, un jeune, qui a un bon projet, est bien accompagné, à toutes les étapes, par la Région. Notre incompréhension, notre colère, est grande, lorsque la « profession » et la SAFER préfèrent encore favoriser des agrandissements d'exploitations au détriment d'installations.

Comme je l'ai dit, nous avons commencé à accompagner un changement !

Nous devons persévérer et amplifier nos efforts.

Je terminerai mon intervention en disant que les élus écologistes, souhaitent que notre institution contribue résolument à la transition écologique de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Pour soutenir cette démarche, il est essentiel de consolider nos partenariats avec les associations et structures qui animent le développement de l'agro-écologie, chère au Ministre Le Foll, dont l'agriculture biologique paysanne, est reconnue au niveau mondial, comme le système le plus aboutie et le plus performant économiquement, socialement et environnementalement.

Intervention de Marie-Christine Pons

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Il m'incombe de terminer le cycle d'intervention des élus écologistes concernant le Budget Primitif pour 2014 et j'aborderai la question du développement économique. Aujourd'hui, tout le monde reconnaît l'action régionale en Midi-Pyrénées pour le développement économique, la mise en place des outils financiers ou encore les contrats d'appui. C'est un rôle primordial que la région joue dans la période de crise sans précédent que nous vivons.

Europe Ecologie pose comme paradigme de sortie de crise la transition écologique de l'économie. A ce titre, l'Economie Sociale et Solidaire est un parfait laboratoire. Je crois que depuis 3 ans, nous avons su développer pour l'ESS des mesures et des outils forts intéressants, le dernier en date étant l'incubateur d'innovation sociale. Nous devons continuer à soutenir ce secteur et son développement car il est génère de l'innovation sociale et technologique.

Concernant les secteurs économiques traditionnels, il reste tout de même à amorcer une transformation en profondeur du système productif régional, préfigurant une nouvelle manière de produire, d'échanger, de travailler. Nous devons accompagner la mutation de l'économie dans sa globalité car la transition écologique ne s'arrête au fait de soutenir une entreprise parce qu'elle crée de l'emploi. Encore faut-il que cet emploi soit de qualité et durable. C'est en ce sens que nous devons continuer à développer l'éco-conditionnalité des aides. Nous devons aider les filières d'avenir, accompagner les entreprises dans leur responsabilité sociale et environnementale, refuser de soutenir certains secteurs. Le secteur aéronautique a des compétences et des savoirs faire qui ne peut plus servir demain à un seul donneur d'ordre, La mono-industrie est dangereuse et l'économie de filière cloisonne. Nous devons construire la diversification de notre tissu industriel car l'une des clés de l'avenir économique de notre région est là, un avenir économique et écologiste.